

**SYNABA**  
**CA téléphonique**  
**Mardi 26 Novembre 2019**  
**14h-16h**

Présents : Christine Berard, Yann Meillarec, Aude Evano, Marion Rigaud, Alexis Toussaint, Emmanuel Parent, Jean-Christophe Lesage, Sébastien Yvard, Johann Przerwocka, Alban Raimbault

Absents : Maxence Delacre, Régis Jastrezbski

- **Approbation Compte rendu du CA du 4 septembre 2019**

Le vote est unanime pour l'adoption du compte rendu du conseil d'administration tenu le 4 septembre 2019.

- **Bilan du salon ANC à Dijon (15 et 16 octobre 2019)**

Il est rappelé que les représentants du SYNABA ont participé activement à 8 Ateliers :

- Installation et mise en œuvre des dispositifs d'ANC (Sébastien Morille)
- Un gisement d'énergie et de nutriments encore mal connu (Emmanuel Parent)
- Mythes et réalités de la sinistralité en assainissement non collectif (Franck Wanert)
- Quelle qualité d'eau pour quel usage ? (Jean-Christophe Lesage)
- Le service de demain proposé à l'usager, un service plus innovant et de qualité (Jean-Christophe Lesage)
- Vers une certification de la filière ANC (Christine Berard)
- La conception à la parcelle : solution d'avenir ? (Christine Berard)

Les administrateurs reviennent sur le déroulement du salon. Il est souligné le trop-plein de conférences et le peu de temps consacré aux échanges avec le public. D'un point de vue logistique, le manque de temps pour se préparer s'est fait ressentir particulièrement cette année.

En termes de propositions, une version allégée (1 conférence/heure) est soumise. De plus, la tenue d'un salon tous les 2 ans est proposée, bien que cette position ne fasse pas l'unanimité. Les occasions de se former en continue et de côtoyer les professionnels sont appréciées car les possibilités sont rares sur l'ensemble d'une année. Enfin, le fait de filmer les conférences pour les retrouver sur le web serait apprécié afin de pouvoir accéder à la connaissance des sujets abordés.

Une question est posée sur la possibilité de valider la participation aux conférences comme formation continue. Cela pourrait contribuer à motiver les adhérents du SYNABA à s'impliquer et donner une image plus professionnelle du syndicat.

- **Commission ANC**

La commission ANC a été relancée en septembre. Issue du SNEA, elle se veut transversale, composée des membres du CA du SNEA (Daniel Flamme, Olivier Taxil, David Peralta, Nicolas Bultheel) et du SYNABA (Christine Berard, Emmanuel Parent, Alexis Toussaint). Après la première réunion, les représentants des syndicats ont constaté les intérêts convergents. Il est décidé de se réunir une fois par semestre au minimum. Il est précisé que la commission est mobilisable en cas d'actualité. 2 actions ont été décidées :

- Diffusion des adhérents SYNABA/SNEA par territoire
- Sondage vers adhérents SNEA pour faire remonter les difficultés rencontrées (retour d'expérience)

La commission s'est réunie début novembre car une proposition de loi a été déposée par le sénateur Jérôme BASCHER (Oise) pour modifier la responsabilité de mise en conformité de l'ANC lors de la vente d'un bien (le vendeur en aurait la responsabilité ou argent sous séquestre selon devis). La commission a décidé d'une entrevue avec le sénateur pour lui porter une note de position de la FNSA pour faire valoir les intérêts des professionnels concernés. Cela doit se faire le jeudi 9 janvier 2020.

- **RGPD/CGV**

- Jean-Christophe Lesage se charge de relancer Régis Jastrebski pour finaliser la diffusion et la mise en ligne du dossier qui aura occupé les administrateurs SYNABA durant l'année 2019.

- **Point Agenda 2020**

Un point est fait pour établir l'agenda des CA pour l'année 2020.

- 7 Février (tel)
- 7 Avril (tel)
- 16 Juin (physique)
- 22 Septembre (tel)

- **Demandes d'adhésions**

Un focus est fait sur Eric GRADELLE qui a consulté Jean-Christophe Lesage : Il est en reconversion professionnelle, sans aucune expérience dans le domaine. JC Lesage lui a proposé les termes suivants :

- Formation de plusieurs semaines chez hydrosol
- Stage d'immersion Hydrosol

Les échanges s'engagent autour du minimum requis pour que la profession soit reconnue. Il faut faire attention à ne pas brader le secteur d'activité et rester cohérent vis-à-vis de nos précédents objectifs, notamment défendus dans le cadre des travaux du PANANC sur la formation des concepteurs : formation universitaire initiale ou expérience professionnelle d'au moins 2 ans, dans un BE spécialisé. La démarche est à encadrer. JC Lesage prend acte des commentaires. Le prochain CA décidera en conséquence.

- **Guillem MOUSSARD : A la suite de l'examen de son dossier par les administrateurs, l'adhésion est validée.**
- Questions diverses :
  - Salon « Carrefour de l'Eau » 29 et 31 Janvier 2020/Rennes

La FNSA bénéficiera cette année d'un stand deux fois plus grand (18 m2). L'ambition est de présenter les métiers présents au sein de la FNSA.

- Article Mensuel « Le Concepteur » puisé dans le forum.

Afin d'alimenter le journal « le concepteur », il est proposé de faire un article par mois issu des discussions et des questions posées sur le forum. L'idée est notée et à mettre en œuvre.

- Feuille de route nationale Assainissement

Une feuille de route nationale sur l'assainissement collectif a été lancée vendredi 23 novembre. Les BE sont invités à proposer des actions concrètes. Le tableau Excel ci-joint vous permettra de décliner les porteurs, les financeurs potentiels et la temporalité. Marion Rigaud propose une entrevue téléphonique car ses travaux portent majoritairement sur l'AC. Il est à noter que le MTES est à la recherche d'interlocuteurs BE pour sa feuille de route.

- PANANC

Le prochain PANANC aura lieu Jeudi 19 décembre 2019. Les travaux sont officiellement arrêtés mais nous ne connaissons pas la prochaine action du MTES à ce sujet. Il est souligné une incohérence sur l'article 14 qui sera rapporté au GT « Procédure d'agrément », au GT « Réglementation » via le prochain PANANC et enfin au Comité NF Assainissement Non Collectif dont Christine Bérard est membre. Il convient, en effet, d'harmoniser les agréments avec l'article 14 de l'arrêté prescription, en cours de révision, en obtenant des professionnels fabricants, qu'ils s'engagent, dans leur agrément, sur la possibilité de rejeter, ou pas, en sortie de leur système de traitement, les EU traitées, dans un puits d'infiltration.

- Travaux 2020

En partant du constat des contraintes réglementaires (Directive sur les nitrates, obligation de stockage, interdiction d'épandage...), il est proposé de mettre en place **une réunion de travail sur les différents process sur le devenir des boues, médias filtrants**. L'ambition est de faire un panorama du devenir de ces déchets, qui peuvent avoir une seconde « vie ». Un guide des « nouvelles » techniques de valorisation des déchets d'assainissement (boues, substrats...), selon par exemple leur impact environnemental, pourrait voir le jour. La méthodologie est la suivante :

1. Groupe de travail Technique au sein du SYNABA
2. Consultation étendue à la commission ANC (SNEA : Sable de curage)

N'ayant plus de point à l'ordre du jour, la séance du conseil d'administration du SYNABA est levée à 17h15.